

# Les architectes en crise

Par Myriam Chauvot  
Octobre 2014

- **La conjoncture agit comme un révélateur de problèmes plus structurels. Il y a moins d'architectes en France qu'ailleurs en Europe. Mais ils se paupérissent.**

Les 30 000 architectes de France sont en crise et ce n'est pas seulement dû à la conjoncture. « *Notre profession se meurt et licencie* », a lancé, alarmiste, Marie-Françoise Manière, présidente de l'Union nationale des syndicats français d'architectes (Unsf), lors du 45<sup>e</sup> Congrès de la profession, le week-end dernier. Selon l'observatoire 2014 du Conseil national de l'Ordre des architectes (le CNOA), le chiffre d'affaires moyen annuel hors taxes des sociétés d'architecture pour les trois dernières années est tombé de 278 000 euros en 2012 à 261 000 euros en 2013, alors qu'il était resté stable depuis 2008. « *Leurs missions sont réduites. Le chiffre d'affaires des activités d'architecture en France est anormalement faible par rapport à celui de pays à population comparable* », souligne l'Unsf.

Car le secteur est de plus en plus éclaté en une myriade de petites structures. En 2013, on recensait 9 300 sociétés d'architecture, contre 5 900 en 2007 (et 700 en 1983). Plus de la moitié des agences n'ont aucun salarié et seulement 8 % ont 7 salariés ou plus. Cet éclatement apparaît plutôt subi, reflétant le manque d'emplois dans les grosses structures. « *En France, les petites agences se regroupent rarement en réseaux, contrairement au modèle américain, où elles ne sont pas forcément très grosses, mais où elles unissent ainsi leurs moyens et leurs références* », remarque Madeleine Houbard, secrétaire générale de l'Association des architectes français à l'export (Afex).

## Concurrence déloyale

Ce problème de taille rend difficile l'accès à l'international. Il n'existe pas de panorama chiffré récent, mais selon les estimations passées de l'Afex, en 2005, une vingtaine de sociétés réalisaient les deux tiers du chiffre d'affaires international du secteur (et même 54 % pour les 10 premières).

Autre conséquence de l'éclatement du secteur : la profession se paupérise. La part des architectes (individuels et associés confondus) gagnant moins de 20 000 euros par an est passée en un an de 37 % à 42 %. Plus grave : 23 % tirent de leur activité d'architecte moins de 10 000 euros par an alors qu'ils n'étaient que 14 % dans cette situation en 2008.

Reste à savoir pourquoi la profession a plus de mal à se structurer en France que dans d'autres pays européens, qui ne sont pas épargnés non plus par la conjoncture. Il n'y a pas trop d'architectes en France, au contraire : l'Ordre recense 46 inscrits pour 100 000 habitants, contre 82 en moyenne dans l'Union européenne.

La profession dénonce des problèmes structurels, comme « *la concurrence déloyale des sociétés publiques locales d'ingénierie (...), des contrats privés qui se limitent au dépôt du permis de construire* », souligne l'Unfsa, ou encore le système des appels d'offres publics, qui entraîne une guerre des prix destructrice.

## **Esthétique contre technique**

Le rapport parlementaire rendu en juin par le député Patrick Bloche pointe aussi d'autres handicaps, comme le fait que l'architecture, en France, relève du ministère de la Culture, avec une formation dissociée de celle des ingénieurs. L'esthétique prime sur la technique. En Allemagne, la formation est commune et, en agence, les équipes sont intégrées. « *En France, seul un architecte peut signer un permis de construire; en Allemagne, les ingénieurs peuvent* », explique Madeleine Houbard, tout en remarquant que malgré cela, « *il y a beaucoup plus d'architectes en Allemagne et on y recourt plus systématiquement* ».

Identifier les problèmes ne suffit pas à trouver des solutions. Imposer le recours à un architecte dans des cas où on peut s'en passer contredit la tendance à la suppression des monopoles et ne reformera pas le secteur. Sa situation va se dégrader dans les deux ans qui viennent, estiment les trois quarts des architectes sondés par l'observatoire 2014.

### **Repères**

En 2013, on recensait 9 286 sociétés d'architecture, contre 8 445 en 2011. Ces sociétés sont petites, avec en moyenne 1,7 salarié. Elles regroupaient moins de la moitié des 29 831 architectes, le reste travaillant en libéral.

Selon la Mutuelle des Architectes Français, leur taux de pénétration dans le bâtiment était en 2011 de 29 % pour le logement, contre 55 % en non-résidentiel, et de 59 % dans le neuf, contre 20 % dans l'entretien-amélioration.